

La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001

Par Chantal Girard¹, Normand Thibault² et Dominique André²

Les mouvements de population d'une région du Québec vers une autre ont une incidence de plus en plus importante sur l'évolution démographique de chacune. La migration interrégionale permet à certaines régions de maintenir ou même d'accroître leur population, et ce, malgré une fécondité en deçà du seuil de renouvellement des générations. Elle joue le rôle inverse dans d'autres régions en y accélérant le déclin.

L'analyse qui suit trace le portrait des déplacements entre les régions du Québec au cours des 10 dernières années et en dégage les régions gagnantes et les régions perdantes, de même que les principaux courants migratoires interrégionaux qui s'observent à l'intérieur du Québec. Et puisque la migration est d'abord une affaire de jeunes, le profil de la migration interrégionale des 20-34 ans est analysé plus en détail. Enfin, quelques faits saillants sur les mouvements d'entrée et de sortie selon l'âge pour chacune des régions viennent clore le chapitre.

Présentation de la source des données

Les mouvements migratoires analysés ici sont obtenus par l'exploitation des données contenues dans le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le FIPA est le fichier administratif où les Québécois doivent s'inscrire pour avoir droit aux services couverts par les différents programmes de la RAMQ. L'information y est continuellement mise à jour, tant en ce qui a trait à l'admissibilité d'un bénéficiaire qu'à son adresse de résidence. La vérification de l'admissibilité est effectuée chaque fois que le bénéficiaire demande

lui-même le remboursement d'un service reçu au Québec ou hors Québec. Elle est faite également au cours du processus de traitement des demandes de remboursement présentées par les professionnels de la santé. De l'information visant à mettre à jour l'adresse de résidence ou à mettre fin à l'admissibilité peut aussi provenir de la Régie des rentes du Québec, de la Société de l'assurance automobile du Québec et des avis d'organismes d'autres provinces canadiennes.

Le FIPA compte plus de 9 millions de fiches actives dont plusieurs correspondent à des Québécois qui ont cessé d'être admissibles. Ces fiches périmées sont conservées aussi longtemps que possible pour éviter le paiement injustifié de services, par exemple à des personnes décédées ou qui ont quitté le Québec. Le fichier que la RAMQ transmet annuellement à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est un résumé au 1^{er} octobre de la population présente au 1^{er} juillet, épuré de toute identification explicite. Les seules variables transmises sont le sexe et la date de naissance de l'individu ainsi que le code postal, un code de régime et un statut de fiche portant sur deux années, soit l'année de référence et l'année précédente.

Le code postal à six caractères est transformé en unité géographique à l'aide d'un fichier de conversion. Le code de régime ainsi que le statut de fiche permettent de statuer sur la présence de la personne au Québec au 1^{er} juillet de l'année et de déterminer si cette personne doit être considérée, aux fins des statistiques annuelles, comme un résident permanent du Québec. Cela exclut notamment les titulaires d'un permis de travail, les titulaires d'un permis de séjour pour étudiants et les revendicateurs du statut de

1. Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation. Nous remercions ce ministère qui a permis à madame Girard de mener à bien les travaux relatifs à ce projet dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

2. Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.1

Entrants, sortants et solde migratoire interrégionaux, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Entrants		Sortants		Solde	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
n						
Bas-Saint-Laurent (01)	11 566	11 720	14 126	18 767	-2 560	-7 047
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	10 451	11 648	17 430	22 506	-6 979	-10 858
Capitale-Nationale (03)	42 744	53 690	40 805	51 259	1 939	2 431
Mauricie (04)	15 249	17 114	16 165	20 281	-916	-3 167
Estrie (05)	20 053	23 973	17 533	21 940	2 520	2 033
Montréal (06)	130 995	164 987	168 245	172 092	-37 250	-7 105
Outaouais (07)	14 545	17 477	11 080	13 899	3 465	3 578
Abitibi-Témiscamingue (08)	7 885	6 344	10 367	15 931	-2 482	-9 587
Côte-Nord (09)	6 491	5 832	10 005	13 116	-3 514	-7 284
Nord-du-Québec (10)	3 245	2 913	5 540	5 375	-2 295	-2 462
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5 888	5 061	8 683	12 639	-2 795	-7 578
Chaudière-Appalaches (12)	24 926	29 315	25 005	31 901	-79	-2 586
Laval (13)	53 550	65 155	50 965	57 670	2 585	7 485
Lanaudière (14)	52 194	55 955	38 295	49 159	13 899	6 796
Laurentides (15)	62 505	73 131	38 811	50 663	23 694	22 468
Montérégie (16)	100 457	117 750	91 169	104 838	9 288	12 912
Centre-du-Québec (17)	16 862	19 476	15 382	19 505	1 480	-29
Québec	579 606	681 541	579 606	681 541	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.2

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Taux d'entrée		Taux de sortie		Taux net	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
%						
Bas-Saint-Laurent (01)	5,6	5,7	6,8	9,1	-1,2	-3,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	3,6	4,1	6,1	7,8	-2,4	-3,8
Capitale-Nationale (03)	6,9	8,5	6,6	8,1	0,3	0,4
Mauricie (04)	5,9	6,5	6,2	7,8	-0,4	-1,2
Estrie (05)	7,4	8,6	6,4	7,8	0,9	0,7
Montréal (06)	7,4	9,3	9,5	9,7	-2,1	-0,4
Outaouais (07)	5,0	5,7	3,8	4,5	1,2	1,2
Abitibi-Témiscamingue (08)	5,1	4,1	6,8	10,3	-1,6	-6,2
Côte-Nord (09)	6,2	5,6	9,6	12,6	-3,4	-7,0
Nord-du-Québec (10)	8,7	8,0	14,9	14,8	-6,2	-6,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	5,4	4,7	7,9	11,8	-2,5	-7,1
Chaudière-Appalaches (12)	6,7	7,6	6,7	8,3	-	-0,7
Laval (13)	16,8	19,6	16,0	17,3	0,8	2,2
Lanaudière (14)	15,0	14,7	11,0	13,0	4,0	1,8
Laurentides (15)	15,7	16,7	9,8	11,5	6,0	5,1
Montérégie (16)	8,2	9,2	7,4	8,2	0,8	1,0
Centre-du-Québec (17)	8,0	9,0	7,3	9,0	0,7	-
Québec	8,3	9,5	8,3	9,5	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

réfugié qui sont des résidents non permanents. Les statistiques ainsi obtenues couvrent plus de 99 % de la population des résidents permanents du Québec.

Les mouvements migratoires sont obtenus par la comparaison du code postal d'une année à l'autre pour chacun des bénéficiaires. Si le code postal de l'année 2 diffère de celui de l'année 1 et que ces codes postaux se trouvent dans deux unités géographiques différentes, il y a migration. Ces mouvements peuvent être comptabilisés pour diverses périodes, le plus souvent un an ou cinq ans, et selon les divers découpages géographiques utilisés par l'administration québécoise, par exemple les régions administratives, les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités ou encore les régions métropolitaines de recensement (RMR).

Les données présentées ici portent exclusivement sur les déplacements entre l'une et l'autre des 17 régions administratives du Québec. Le portrait migratoire ne tient donc pas compte des déplacements intrarégionaux. Le choix d'une unité géographique différente, la MRC ou encore la municipalité, conduirait à une autre perspective du phénomène. Puisqu'il se limite à la migration interrégionale, le portrait qui suit ne tient pas compte non plus des échanges interprovinciaux ou internationaux.

Deux périodes quinquennales sont prises en considération, soit 1991-1996 et 1996-2001. Le statut de migrant est déterminé en comparant la région de résidence de chaque individu présent sur le territoire québécois à la fin d'une période étudiée à sa région de résidence cinq ans auparavant. Les mouvements intermédiaires, survenus à l'intérieur de cette période de cinq ans, ne sont pas retenus. Il s'agit donc d'une migration interrégionale résultante. Les mouvements d'enfants qui ont moins de 5 ans en fin de période ne font pas partie de ces statistiques car, n'étant pas nés, ils n'étaient pas présents sur le territoire au début de la période.

Les taux sont calculés en rapportant un nombre de migrants à la population au début de la période. Il s'agit toujours de taux quinquennaux. Les populations utilisées dans ces calculs sont également tirées du FIPA.

Ampleur du phénomène

Entre la période 1991-1996 et celle de 1996-2001, le nombre de migrants interrégionaux a augmenté d'environ 18 %. De près de 580 000, il est passé à plus de 680 000 (tableau 1.1), faisant croître le taux de migration interrégionale de 8,3 % à 9,5 % (tableau 1.2). Cela signifie que, pour 100 personnes présentes sur le territoire québécois en 1996, il y en a près de 10 qui résident dans une région différente en 2001.

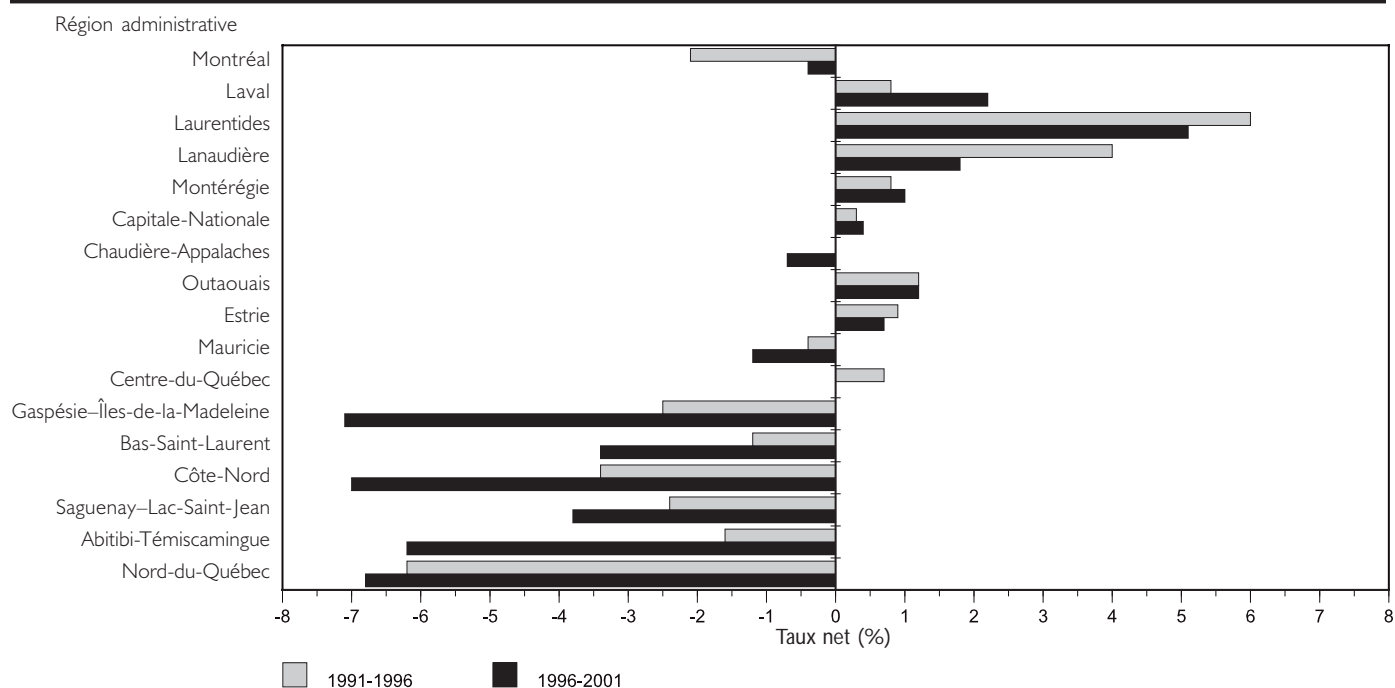
Régions gagnantes et régions perdantes

Entre 1996 et 2001, 7 des 17 régions administratives ont enregistré des gains dans leurs échanges migratoires avec les autres régions du Québec, soit une de moins qu'entre 1991 et 1996 (figure 1.1). Comme c'était déjà le cas au début de la décennie, ce sont les régions adjacentes à la région montréalaise qui profitent le plus de la migration interrégionale, notamment la région des Laurentides qui se classe loin devant au premier rang. Les régions de Laval et de la Montérégie ont vu leurs gains augmenter, alors que le taux net de Lanaudière a été coupé de moitié. Les autres régions gagnantes sont la Capitale-Nationale, l'Outaouais et l'Estrie.

Montréal demeure perdante dans ses échanges avec les autres régions, mais ses pertes sont beaucoup moins importantes entre 1996 et 2001 qu'elles ne l'étaient entre 1991 et 1996. Toutes les autres régions du Québec enregistrent des pertes entre 1996 et 2001, et toutes ont vu leur bilan migratoire se détériorer, souvent de manière importante. Les régions qui ont enregistré les pertes les plus grandes au cours des cinq dernières années sont, toutes proportions gardées, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent.

Figure 1.1

Taux net de migration interrégionale par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.3

Solde migratoires interrégionaux, régions administratives regroupées selon leur distance par rapport à Montréal, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Période	Zone d'origine	Zone de destination				Solde total
		Montréal	Zone adjacente	Zone intermédiaire	Zone éloignée	
n						
1991-1996	Montréal	—	- 47 248	5 909	4 089	- 37 250
	Zone adjacente ¹	47 248	—	- 2 689	4 907	49 466
	Zone intermédiaire ²	- 5 909	2 689	—	11 629	8 409
	Zone éloignée ³	- 4 089	- 4 907	- 11 629	—	- 20 625
1996-2001	Montréal	—	- 30 362	13 318	9 939	- 7 105
	Zone adjacente	30 362	—	6 187	13 112	49 661
	Zone intermédiaire	- 13 318	- 6 187	—	21 765	2 260
	Zone éloignée	- 9 939	- 13 112	- 21 765	—	- 44 816

Note : Le tableau se lit comme suit : en 1991-1996, le solde négatif de Montréal (- 37 250) est imputable à des pertes de - 47 248 avec la zone adjacente et à des gains de 5 909 avec la zone intermédiaire et de 4 089 avec la zone éloignée.

1. La zone adjacente regroupe Laval (13), Lanaudière (14), les Laurentides (15) et la Montérégie (16).

2. La zone intermédiaire inclut la Capitale-Nationale (03), la Mauricie (04), l'Estrie (05), l'Outaouais (07), Chaudière-Appalaches (12) et le Centre-du-Québec (17).

3. La zone éloignée est composée du Bas-Saint-Laurent (01), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), de l'Abitibi-Témiscamingue (08), de la Côte-Nord (09), du Nord-du-Québec (10) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le Québec en quatre zones

La région de Montréal joue un rôle dans la moitié des déplacements interrégionaux du Québec, que ce soit comme région d'origine ou comme région de destination. De fait, elle est au cœur des échanges migratoires interrégionaux. C'est pourquoi l'analyse de la migration interrégionale se fera en regroupant les 17 régions administratives en quatre zones, selon leur distance par rapport à la région de Montréal. Ce regroupement donne un premier niveau de lecture des mouvements et permet d'appréhender en peu de chiffres la complexe réalité des déplacements sur le territoire québécois.

La première zone équivaut à la région de Montréal. La zone adjacente regroupe Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie. La zone intermédiaire inclut la Capitale-Nationale, la Mauricie, l'Estrie, l'Outaouais, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec. Enfin, la zone éloignée est composée du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le tableau 1.3 présente les soldes migratoires de ces quatre zones les unes par rapport aux autres, ce qui illustre en un coup d'œil les conséquences générales des déplacements de la population à l'intérieur du Québec. Les quatre sections qui suivent en livrent un portrait plus détaillé. Les tableaux 1.11 et 1.12 à la fin de ce chapitre présentent, quant à eux, le portrait de chaque région par rapport à chacune des autres, quant aux courants et aux soldes migratoires.

La région de Montréal

Comme l'illustre déjà la figure 1.1, le tableau 1.3 confirme que la région de Montréal enregistre des pertes migratoires interrégionales pendant les deux périodes, mais que sa situation s'est grandement améliorée. Le solde, qui était de - 37 250 entre 1991 et 1996, n'est plus que de - 7 105 entre 1996 et 2001. Le taux net est ainsi passé de - 2,1 % à - 0,4 % (tableau 1.2), et Montréal n'est plus que très faiblement perdante dans ses échanges migratoires avec les autres régions. L'amélioration observée entre les deux périodes n'est pas due à une diminution du nombre de sortants, mais bien à une augmentation notable

du nombre d'entrants (tableau 1.1), tout particulièrement chez les jeunes de 20-29 ans, comme nous le verrons plus loin.

Le bilan migratoire négatif de Montréal résulte de deux conjonctures contradictoires. En effet, Montréal est gagnante dans ses échanges avec la plupart des régions du Québec, mais ses gains ne sont pas suffisants pour compenser les pertes massives qu'elle enregistre au profit des régions de la zone adjacente (tableau 1.3). Il faut noter que les pertes de Montréal par rapport à cette zone ont fortement diminué entre les deux périodes pendant que ses gains avec les zones intermédiaire et éloignée augmentaient (les courants et les soldes de Montréal par rapport à chacune des 16 autres régions se trouvent aux tableaux 1.11 et 1.12 à la fin de ce chapitre).

La zone adjacente

Les quatre régions adjacentes à la région montréalaise sont les grandes gagnantes de la mobilité interne au Québec. Prises ensemble, elles ont fait des gains de près de 50 000 personnes, et ce, pour chacune des deux périodes. Cependant, alors qu'entre 1991 et 1996, l'essentiel de ces gains étaient faits au détriment de Montréal, cette part a fortement chuté entre 1996 et 2001. Par contre, des gains plus substantiels ont été faits aux dépens des zones intermédiaire et éloignée au cours de la dernière période.

La région des Laurentides demeure la plus favorisée de toutes, gagnant à elle seule plus de 22 000 résidents à chaque période (tableau 1.4). La situation dans les autres régions a cependant changé. Le solde de Lanaudière a fortement diminué (de 13 899 à 6 796) pendant que celui de Laval augmentait (de 2 585 à 7 485), tout comme celui de la Montérégie (de 9 288 à 12 912). Le cas de Laval mérite d'être précisé. C'est en effet la région qui affiche les taux d'entrée et de sortie les plus élevés de tous (tableau 1.2). Pour 100 personnes présentes sur le territoire lavallois en 1996, 17,3 ont quitté la région en 2001 pendant que 19,6 venaient s'y installer. Autrement dit, chaque gain de 2 personnes résulte du déplacement de 37 personnes. Les gains nets faits par cette région sont principalement le résultat de deux mouvements opposés, soit un fort solde positif par rapport à Montréal, largement amputé par un solde négatif par rapport aux Laurentides (tableau 1.12).

Le poids démographique et la proximité géographique sont des éléments clés des réseaux de déplacement interne. C'est donc sans surprise que l'on constate que la migration interrégionale est particulièrement forte entre les régions voisines et densément peuplées de Montréal et de sa banlieue. En effet, bien qu'il y ait 272 façons de réaliser une migration interrégionale (pour chacune des 17 régions d'origine, il existe 16 régions de destination possible), près de la moitié des déplacements interrégionaux sont concentrés dans une dizaine de trajets, la plupart aux environs de Montréal.

Le flux le plus fort va de Montréal vers la Montérégie, avec 58 697 migrants entre 1991 et 1996 et 60 834 entre 1996 et 2001. Le mouvement inverse, de la Montérégie vers Montréal, est le second en importance (46 538 et 55 234). Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il s'agit des deux régions les plus peuplées du Québec, voisines de surcroît. Les déplacements, dans un sens comme dans l'autre, entre Montréal et les trois régions de sa rive nord (Laval, Lanaudière et Laurentides), de même que ceux de Laval vers les Laurentides, sont aussi parmi les plus fréquents. Seulement deux autres trajets comptent plus de 10 000 migrants, soit ceux qui s'effectuent entre la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Tableau 1.4

Courants migratoires entre Montréal et les quatre régions adjacentes et solde migratoire interrégional, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Période	Région d'origine	Région de destination						Sortants	Solde
		Montréal	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Autres régions		
n									
1991-1996	Montréal	–	32 011	29 930	23 462	58 697	24 145	168 245	– 37 250
	Laval	20 316	–	5 798	16 174	4 297	4 380	50 965	2 585
	Lanaudière	16 469	4 613	–	6 571	4 730	5 912	38 295	13 899
	Laurentides	13 529	8 146	5 089	–	4 866	7 181	38 811	23 694
	Montérégie	46 538	4 086	5 568	7 268	–	27 709	91 169	9 288
	Autres régions	34 143	4 694	5 809	9 030	27 867	110 578	192 121	– 12 216
	Entrants	130 995	53 550	52 194	62 505	100 457	179 905	579 606	–
1996-2001	Montréal	–	35 926	27 418	23 932	60 834	23 982	172 092	– 7 105
	Laval	23 405	–	6 871	17 872	5 186	4 336	57 670	7 485
	Lanaudière	21 781	5 863	–	8 653	6 228	6 634	49 159	6 796
	Laurentides	17 328	11 011	7 097	–	6 881	8 346	50 663	22 468
	Montérégie	55 234	5 397	6 248	9 106	–	28 853	104 838	12 912
	Autres régions	47 239	6 958	8 321	13 568	38 621	132 412	247 119	– 42 556
	Entrants	164 987	65 155	55 955	73 131	117 750	204 563	681 541	–

Note : Le tableau se lit comme suit : en 1991-1996, le nombre de migrants de Montréal vers Laval a été de 32 011 pendant que le nombre de migrants de Laval vers Montréal était de 20 316.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

C'est l'augmentation des sorties qui est à l'origine de la détérioration du bilan migratoire interrégional de la zone éloignée. Alors que le nombre total d'entrants dans cette zone est demeuré à peu près stable (32 025 et 30 921), le nombre total de sortants est passé de 52 650 à 75 737 entre la période 1991-1996 et celle de 1996-2001, soit une augmentation de 44 % (les nombres précédents excluent les quelque 13 000 migrants qui se sont déplacés d'une région de la zone éloignée vers une autre région de la même zone au cours de chaque période). Ces nombres apparaissent peu élevés quand on les compare à l'ensemble des migrations interrégionales. Pourtant, l'incidence des sorties sur ces régions d'origine est énorme. À de rares exceptions près, toutes les régions de la zone éloignée enregistrent des pertes avec chacune des régions plus centrales du Québec. Les minces gains que parviennent à réaliser certaines ne se font qu'au détriment d'une autre d'entre elles (par exemple, le Bas-Saint-Laurent avec la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ou encore l'Abitibi-Témiscamingue avec le Nord-du-Québec).

La zone intermédiaire

Prises globalement, les six régions de la zone intermédiaire enregistrent des gains presque quatre fois moins nombreux durant la période 1996-2001 qu'au cours de la période précédente. Prises une à une, elles présentent cependant des réalités fort diversifiées. Trois d'entre elles, la Capitale-Nationale, l'Outaouais et l'Estrie, sortent gagnantes de leurs échanges avec les autres régions. Elles enregistrent de légers gains au cours de chaque période (entre 2 000 et 4 000) et présentent une situation à peu près stable au cours de la dernière décennie. Deux régions affichent de légères pertes, soit la Mauricie et Chaudière-Appalaches. Le Centre-du-Québec, qui avait un solde faiblement positif entre 1991 et 1996, affiche un solde nul entre 1996 et 2001. Dans ces trois cas, la situation présente donc une détérioration.

Le solde global de la Capitale-Nationale a peu varié entre les deux périodes. Pourtant, le sens et l'ampleur des échanges avec les autres régions se sont modifiés (tableaux 1.11 et 1.12 à la fin de ce chapitre). Les nombreux mouvements avec Chaudière-Appalaches ont résulté en une légère perte durant la période 1991-1996, mais en un gain entre 1996 et 2001. Les pertes avec Montréal et avec la Montérégie se sont beaucoup amplifiées, mais elles ont

été compensées par des gains plus importants aux dépens du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

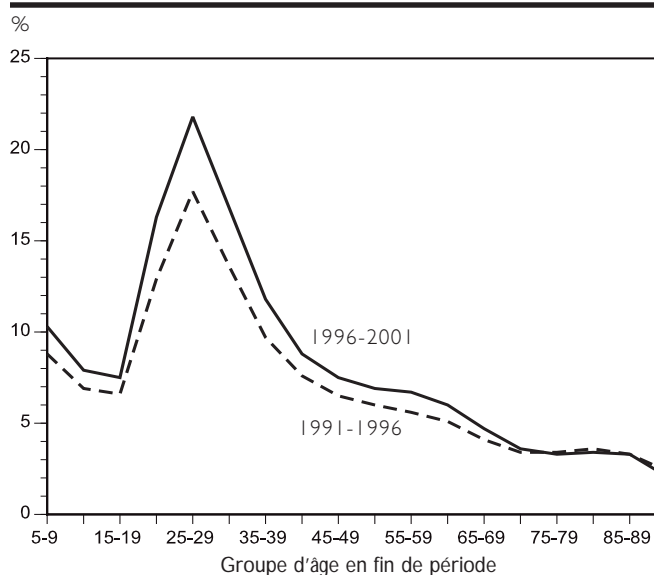
La région de l'Outaouais offre un portrait singulier. Elle enregistre des soldes migratoires positifs de 1,2 %, malgré de très faibles échanges avec les autres régions du Québec (tableau 1.2). Avec un taux d'entrée de 5,7 % entre 1996 et 2001, l'Outaouais affiche une attraction comparable à celle de certaines régions de la zone éloignée, comme le Bas-Saint-Laurent ou la Côte-Nord. Cependant, ses résidents sont très peu enclins à la quitter pour une autre région du Québec. Le taux de sortie pour la même période est de 4,5 %, soit de loin le plus faible de toutes les régions.

La migration interrégionale selon le groupe d'âge

Les taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge présentent le profil « classique » de ce phénomène, c'est-à-dire qu'ils diminuent légèrement de l'enfance à l'adolescence, augmentent brusquement au début de l'âge adulte

Figure 1.2

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.5

Entrants, sortants et solde migratoire interrégionaux, 20-24 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Entrants		Sortants		Solde	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
n						
Bas-Saint-Laurent (01)	1 134	1 149	2 330	4 019	- 1 196	- 2 870
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	970	1 077	2 996	5 203	- 2 026	- 4 126
Capitale-Nationale (03)	6 153	9 574	3 981	5 316	2 172	4 258
Mauricie (04)	1 657	1 867	2 015	3 258	- 358	- 1 391
Estrie (05)	2 530	3 096	2 251	3 184	279	- 88
Montréal (06)	19 280	31 334	9 188	8 172	10 092	23 162
Outaouais (07)	1 638	2 005	1 357	1 860	281	145
Abitibi-Témiscamingue (08)	833	609	1 521	2 947	- 688	- 2 338
Côte-Nord (09)	624	550	1 400	2 309	- 776	- 1 759
Nord-du-Québec (10)	338	288	578	690	- 240	- 402
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	401	333	1 640	2 643	- 1 239	- 2 310
Chaudière-Appalaches (12)	2 209	2 826	3 269	4 955	- 1 060	- 2 129
Laval (13)	4 177	5 182	4 441	5 008	- 264	174
Lanaudière (14)	3 278	3 311	4 333	6 590	- 1 055	- 3 279
Laurentides (15)	4 335	5 059	4 218	5 983	117	- 924
Montérégie (16)	7 227	9 224	10 821	14 246	- 3 594	- 5 022
Centre-du-Québec (17)	1 633	2 061	2 078	3 162	- 445	- 1 101
Québec	58 417	79 545	58 417	79 545	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.6

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale, 20-24 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Taux d'entrée		Taux de sortie		Taux net	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
%						
Bas-Saint-Laurent (01)	7,8	7,0	16,0	24,5	- 8,2	- 17,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	4,6	4,2	14,1	20,5	- 9,5	- 16,3
Capitale-Nationale (03)	15,2	23,0	9,9	12,8	5,4	10,2
Mauricie (04)	10,3	10,1	12,6	17,6	- 2,2	- 7,5
Estrie (05)	13,5	15,1	12,0	15,5	1,5	- 0,4
Montréal (06)	19,5	32,1	9,3	8,4	10,2	23,8
Outaouais (07)	8,4	10,3	6,9	9,5	1,4	0,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	7,3	5,0	13,3	24,1	- 6,0	- 19,1
Côte-Nord (09)	7,5	6,6	16,9	27,7	- 9,4	- 21,1
Nord-du-Québec (10)	9,5	8,5	16,2	20,4	- 6,7	- 11,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	4,8	4,2	19,7	33,5	- 14,9	- 29,3
Chaudière-Appalaches (12)	8,4	9,3	12,4	16,3	- 4,0	- 7,0
Laval (13)	20,1	23,8	21,3	23,0	- 1,3	0,8
Lanaudière (14)	14,7	12,5	19,4	24,9	- 4,7	- 12,4
Laurentides (15)	17,2	17,4	16,8	20,5	0,5	- 3,2
Montérégie (16)	8,6	10,1	12,9	15,6	- 4,3	- 5,5
Centre-du-Québec (17)	11,1	11,8	14,1	18,2	- 3,0	- 6,3
Québec	12,9	16,3	12,9	16,3	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

puis diminuent ensuite graduellement jusqu'aux âges avancés (figure 1.2). Ce profil est le même pour les deux périodes étudiées, mais une augmentation de la mobilité interrégionale est bien visible à tous les âges, et ce, jusqu'à 70 ans. Il faut noter qu'il s'agit de l'âge en fin de période et non de l'âge au moment de la migration.

La migration interrégionale est principalement une affaire de jeunes. C'est entre 20 et 34 ans que les taux sont les plus élevés. En effet, 40 % des migrants font partie de l'un de ces trois groupes quinquennaux, alors qu'ils ne représentent que 20 % de la population. La migration des jeunes n'est toutefois pas un phénomène homogène. Elle couvre une multitude de motivations, allant de la scolarisation à la recherche d'emploi, en passant par le choix d'un milieu de vie. C'est pourquoi une section est consacrée à chacun des trois groupes les plus mobiles.

Les déplacements des 20-24 ans

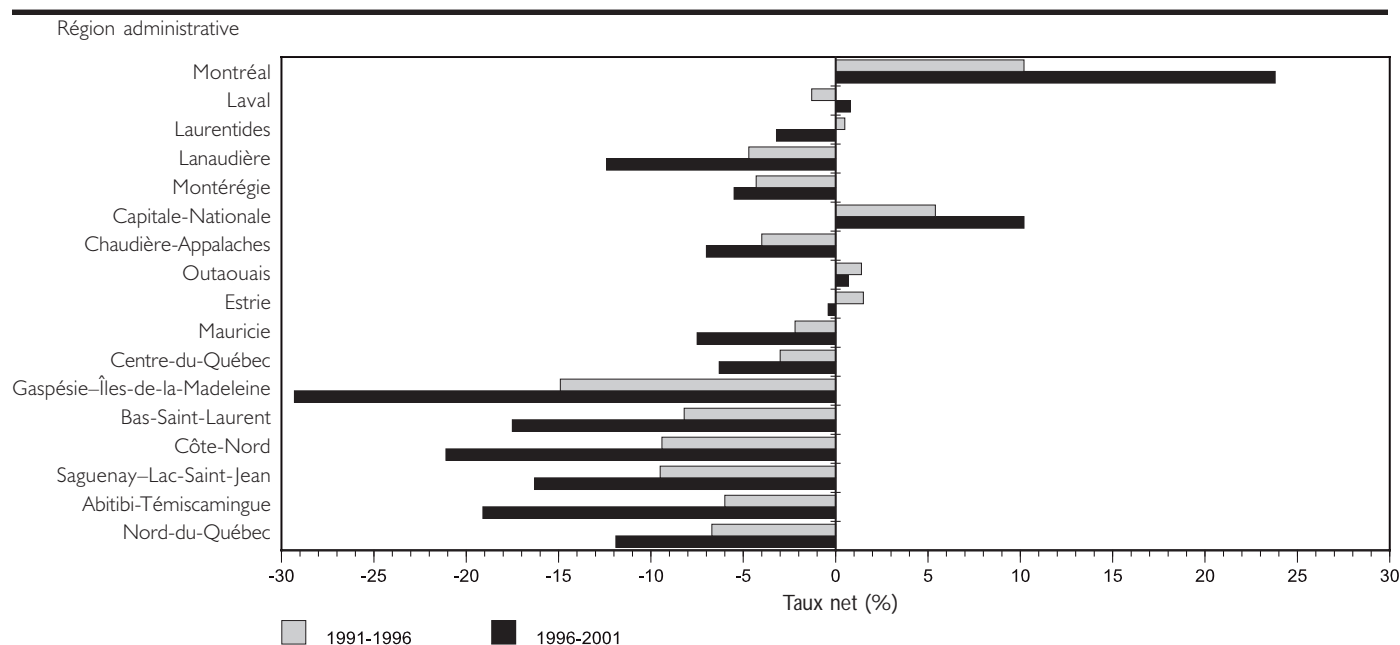
Ce groupe d'âge fait référence aux jeunes qui avaient 15-19 ans au début de la période et 20-24 ans à la fin. Dans ce groupe, les changements de lieu de résidence ont notamment trait au processus de scolarisation et à l'entrée

sur le marché du travail. Entre 1996 et 2001, 79 545 jeunes de 20-24 ans ont changé de région, ce qui représente un taux de 16,3 % ou un jeune sur six (tableaux 1.5 et 1.6). Au cours de la période précédente, ce nombre était de 58 417, soit un taux de 12,9 % ou un jeune sur huit. Il y a donc eu une augmentation d'environ 25 % du taux de migration interrégionale dans ce groupe d'âge à l'échelle du Québec.

Les déplacements des 20-24 ans se font au profit des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, et cette tendance s'est même accentuée (figure 1.3 et tableau 1.6). De 10,2 % qu'il était entre 1991 et 1996, le taux net de Montréal est passé à 23,8 % durant la période suivante. La migration interrégionale de la période 1996-2001 a ainsi fait croître l'effectif des 20-24 ans de la région de Montréal de presque 25 %, soit l'équivalent d'un jeune Montréalais sur quatre, comparativement à un apport de un sur dix au cours de la période 1991-1996. Du point de vue des arrivées et des départs, l'effet est encore plus marqué : pour 100 jeunes présents à Montréal en 1996, 8 sont dans une autre région en 2001, mais 32 sont arrivés d'ailleurs au Québec. Bien que moins élevé, l'apport migratoire dans la Capitale-Nationale est tout de même digne de mention.

Figure 1.3

Taux net de migration interrégionale, 20-24 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.7

Entrants, sortants et solde migratoire interrégionaux, 25-29 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Entrants		Sortants		Solde	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
n						
Bas-Saint-Laurent (01)	1 649	1 499	2 662	3 651	- 1 013	- 2 152
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 519	1 589	3 161	4 549	- 1 642	- 2 960
Capitale-Nationale (03)	6 778	8 706	8 018	9 888	- 1 240	- 1 182
Mauricie (04)	1 975	2 069	2 916	3 958	- 941	- 1 889
Estrie (05)	2 862	3 158	3 366	4 216	- 504	- 1 058
Montréal (06)	22 093	30 337	22 865	18 955	- 772	11 382
Outaouais (07)	2 431	2 922	1 515	1 914	916	1 008
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 189	906	1 443	2 361	- 254	- 1 455
Côte-Nord (09)	1 135	903	1 382	1 813	- 247	- 910
Nord-du-Québec (10)	532	483	499	538	33	- 55
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	837	586	1 473	2 285	- 636	- 1 699
Chaudière-Appalaches (12)	3 920	4 339	4 042	5 571	- 122	- 1 232
Laval (13)	7 407	7 980	7 568	7 388	- 161	592
Lanaudière (14)	7 082	6 351	4 587	5 731	2 495	620
Laurentides (15)	8 509	8 630	4 782	5 913	3 727	2 717
Montérégie (16)	14 081	14 541	13 652	15 494	429	- 953
Centre-du-Québec (17)	2 327	2 588	2 395	3 362	- 68	- 774
Québec	86 326	97 587	86 326	97 587	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.8

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale, 25-29 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Taux d'entrée		Taux de sortie		Taux net	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
%						
Bas-Saint-Laurent (01)	12,9	11,6	20,8	28,4	- 7,9	- 16,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8,5	8,6	17,7	24,5	- 9,2	- 16,0
Capitale-Nationale (03)	15,0	20,8	17,7	23,6	- 2,7	- 2,8
Mauricie (04)	12,4	13,6	18,3	26,0	- 5,9	- 12,4
Estrie (05)	15,0	17,2	17,6	22,9	- 2,6	- 5,8
Montréal (06)	16,5	26,6	17,0	16,6	- 0,6	10,0
Outaouais (07)	11,2	15,5	6,9	10,1	4,2	5,3
Abitibi-Témiscamingue (08)	10,7	8,9	13,0	23,2	- 2,3	- 14,3
Côte-Nord (09)	14,1	12,7	17,1	25,5	- 3,1	- 12,8
Nord-du-Québec (10)	16,5	15,8	15,5	17,6	1,0	- 1,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	11,1	8,7	19,6	34,1	- 8,5	- 25,3
Chaudière-Appalaches (12)	16,0	17,6	16,5	22,6	- 0,5	- 5,0
Laval (13)	32,4	39,8	33,1	36,9	- 0,7	3,0
Lanaudière (14)	33,9	30,8	21,9	27,8	11,9	3,0
Laurentides (15)	33,4	35,5	18,8	24,3	14,6	11,2
Montérégie (16)	16,7	18,8	16,2	20,0	0,5	- 1,2
Centre-du-Québec (17)	17,2	18,6	17,8	24,2	- 0,5	- 5,6
Québec	17,7	21,8	17,7	21,8	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le taux net est passé de 5,4 % à 10,2 %, soit une attraction comparable à celle de Montréal au début de la décennie.

À Montréal, l'augmentation du taux net de migration interrégionale chez les 20-24 ans s'explique par une augmentation marquée du taux d'entrée et par une légère diminution du taux de sortie. Dans la Capitale-Nationale, le gain net plus important résulte d'une augmentation du taux d'entrée supérieure à l'augmentation du taux de sortie.

Seules trois régions affichent un bilan à peu près équilibré dans ce groupe d'âge, soit l'Estrie, l'Outaouais et Laval. Les 12 autres régions enregistrent des pertes et celles-ci se sont accentuées d'une période à l'autre. C'est même le cas pour trois des quatre régions de la banlieue montréalaise. Cependant, c'est l'amplification de l'exode des jeunes des régions de la zone éloignée qui est la plus saisissante. Toutes proportions gardées, les pertes y ont généralement plus que doublé. Dans ces régions, le taux d'entrée est demeuré relativement stable entre les deux périodes et c'est la forte augmentation du taux de sortie qui provoque l'accélération des pertes nettes.

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaît la situation la plus difficile. Le taux net de migration interrégionale y passe de -14,9 % entre 1991 et 1996 à -29,3 % entre 1996 et 2001. Cela correspond maintenant à un effritement de près du tiers de l'effectif en cinq ans. Dans quatre autres régions, les pertes nettes des jeunes de 20-24 ans avoisinent la proportion de un sur cinq. Ce sont la Côte-Nord, qui voit son taux net de migration passer de -9,4 % à -21,1 %, l'Abitibi-Témiscamingue, de -6,0 % à -19,1 %, le Bas-Saint-Laurent, de -8,2 % à -17,5 % et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, de -9,5 % à -16,3 %.

Pas de surprise, Montréal est la destination privilégiée des 20-24 ans (tableau 1.13 à la fin de ce chapitre). C'est celle des sortants de 12 des 17 régions, soit ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. L'attrait de la Capitale-Nationale surpasse celui de Montréal pour les jeunes sortants du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. La Montérégie est la destination préférée des

sortants montréalais. Les jeunes sortants du Nord-du-Québec se démarquent en choisissant d'abord l'Abitibi-Témiscamingue. Les constats qui précèdent valent aussi pour la période 1991-1996.

Les déplacements des 25-29 ans

Ce groupe d'âge fait référence aux jeunes qui avaient 20-24 ans au début de la période et 25-29 ans à la fin. Encore plus nombreux à se déplacer que le groupe précédent, c'est 97 587 personnes de 25-29 ans qui se trouvent en 2001 dans une région différente de celle où elles se trouvaient en 1996 (tableaux 1.7 et 1.8). Ce groupe est le plus mobile de tous avec un taux de 21,8 %, soit plus de un jeune sur cinq. Ce taux était de 17,7 % pour la période 1991-1996 (86 326 personnes). Comme pour le groupe précédent, les 25-29 ans ont connu une augmentation d'environ 25 % de la mobilité interrégionale à l'échelle du Québec. À cet âge, les déplacements peuvent encore parfois être liés aux études, mais ils sont plus souvent relatifs à l'emploi ou à un choix de milieu de vie. Cette gamme plus variée de motivations explique probablement pourquoi le portrait des déplacements dans ce groupe est moins uniforme que celui du groupe précédent.

Le revirement de situation de Montréal est l'un des éléments à souligner pour ce groupe d'âge (figure 1.4 et tableau 1.8). Le taux net est passé de -0,6 % durant la période 1991-1996 à 10,0 % entre 1996 et 2001. Légèrement perdante pendant la première période, Montréal est devenue gagnante chez les 25-29 ans au cours de la seconde période. Le taux de sortie étant resté le même à environ 17 %, c'est la forte augmentation des entrées qui explique le retournement. Le taux est passé de 16,5 % à 26,6 %.

La situation des quatre régions de la zone adjacente à la région montréalaise est globalement moins bonne entre 1996 et 2001 qu'elle ne l'était entre 1991 et 1996. Les gains nets pour les quatre régions prises ensemble sont passés de 6 500 à 3 000. Laval est la seule de ces régions à enregistrer une amélioration de sa situation. Bien que la conjoncture soit très différente d'une région à l'autre, deux constantes demeurent. Ces quatre régions enregistrent une détérioration de leur solde migratoire par rapport à Montréal, mais une amélioration par rapport aux autres régions du Québec.

Il est intéressant de constater que les taux d'entrée et de sortie de Laval sont toujours supérieurs à 30 %, mais qu'ils résultent en un taux net relativement faible (tableau I.8). Par exemple, pour 100 jeunes de 25-29 ans qui se trouvaient à Laval en 1996, 37 (36,9) ont quitté la région pour une autre et 40 (39,8) sont venus s'y installer. Le résultat net est donc un mince gain de 3 pour 100 en 2001 au prix de 77 déplacements.

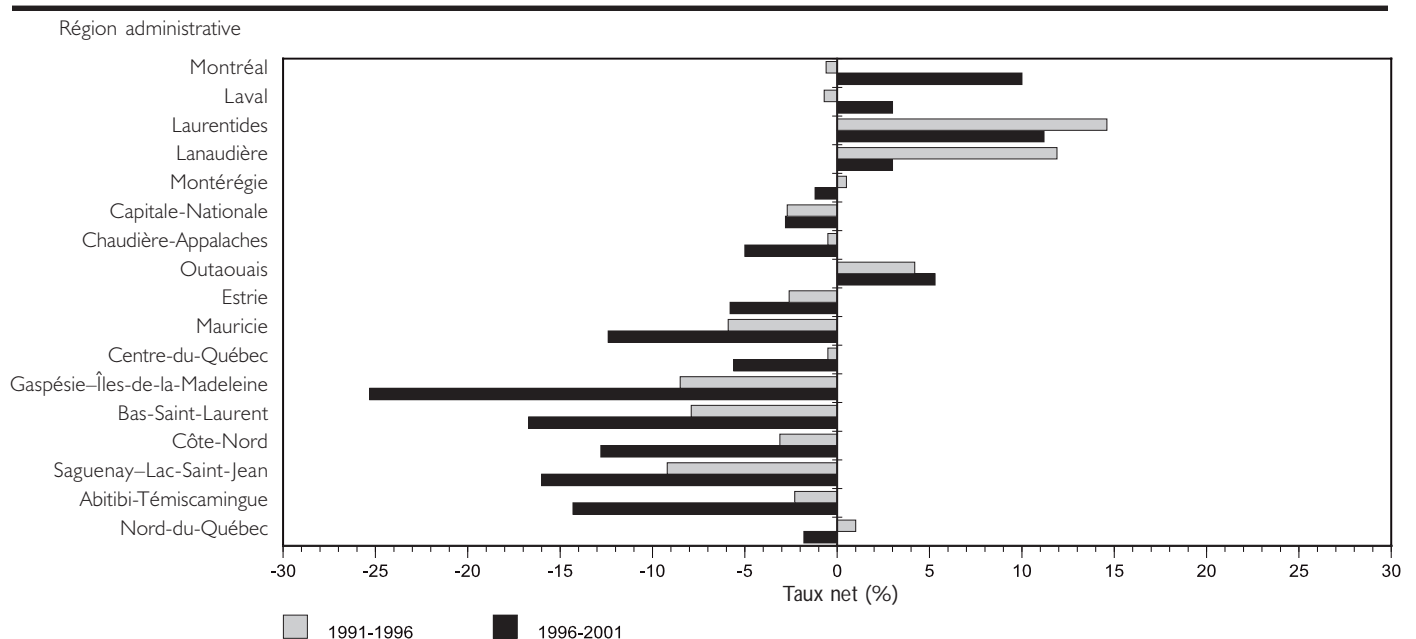
L'Outaouais est la seule région non attachée à la RMR de Montréal à afficher un solde positif pour les deux périodes. Toutes les autres régions enregistrent des pertes, incluant l'Estrie et la Capitale-Nationale. Les pertes sont particulièrement lourdes dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a vu son taux net passer de -8,5 % à -25,3 %. Les autres régions de la zone éloignée enregistrent aussi de lourdes pertes chez les 25-29 ans : le Bas-Saint-Laurent, de -7,9 % à -16,7 %; le Saguenay-Lac-Saint-Jean, de -9,2 % à -16,0 %; l'Abitibi-Témiscamingue, de -2,3 % à -14,3 %; la Côte-Nord, de -3,1 % à -12,8 %. En ce qui concerne ces deux dernières régions, les pertes massives dans ce groupe d'âge sont récentes, puisqu'elles étaient d'à peine 3 % au début

de la décennie. Les pertes sont aussi supérieures à 10 % en Mauricie entre 1996 et 2001 (-12,4). Une exception, le Nord-du-Québec présente un bilan à peu près équilibré dans ce groupe d'âge.

Montréal est la destination privilégiée par le plus grand nombre de sortants de 25-29 ans (tableau I.13 à la fin de ce chapitre). C'est la région de destination la plus fréquente pour 12 des 17 régions durant la période 1996-2001 comparativement à 9 au cours de la période précédente. Les trois régions de plus sont la Capitale-Nationale, l'Estrie et le Centre-du-Québec. Les neuf régions pour lesquelles Montréal a été le premier choix au cours des deux périodes sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie. La Capitale-Nationale devance Montréal comme premier choix de destination des sortants de 25-29 ans du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches. La Montérégie est la destination préférée des sortants de Montréal. Les sortants du Nord-du-Québec se démarquent en choisissant l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure I.4

Taux net de migration interrégionale, 25-29 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.9

Entrants, sortants et solde migratoire interrégionaux, 30-34 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Entrants		Sortants		Solde	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
	n					
Bas-Saint-Laurent (01)	1 586	1 328	1 640	1 891	- 54	- 563
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 586	1 397	2 240	2 151	- 654	- 754
Capitale-Nationale (03)	5 579	5 461	6 690	7 723	- 1 111	- 2 262
Mauricie (04)	1 924	1 730	2 250	2 311	- 326	- 581
Estrie (05)	2 453	2 375	2 291	2 632	162	- 257
Montréal (06)	16 500	16 907	29 481	25 263	- 12 981	- 8 356
Outaouais (07)	2 071	2 127	1 477	1 554	594	573
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 084	703	1 250	1 514	- 166	- 811
Côte-Nord (09)	951	745	1 220	1 233	- 269	- 488
Nord-du-Québec (10)	498	351	619	515	- 121	- 164
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	901	557	1 015	1 254	- 114	- 697
Chaudière-Appalaches (12)	3 863	3 897	3 261	3 447	602	450
Laval (13)	8 648	8 859	7 692	6 977	956	1 882
Lanaudière (14)	8 306	7 140	4 692	4 330	3 614	2 810
Laurentides (15)	9 759	9 203	4 890	5 043	4 869	4 160
Montérégie (16)	16 273	16 034	11 651	10 993	4 622	5 041
Centre-du-Québec (17)	2 237	2 043	1 860	2 026	377	17
Québec	84 219	80 857	84 219	80 857	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.10

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale, 30-34 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région administrative	Taux d'entrée		Taux de sortie		Taux net	
	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001	1991-1996	1996-2001
	%					
Bas-Saint-Laurent (01)	10,1	11,8	10,4	16,8	- 0,3	- 5,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	6,7	8,9	9,4	13,7	- 2,7	- 4,8
Capitale-Nationale (03)	10,3	12,7	12,4	17,9	- 2,1	- 5,2
Mauricie (04)	9,2	11,9	10,7	16,0	- 1,6	- 4,0
Estrie (05)	11,1	13,3	10,3	14,8	0,7	- 1,4
Montréal (06)	9,8	12,1	17,5	18,1	- 7,7	- 6,0
Outaouais (07)	7,1	9,7	5,1	7,1	2,0	2,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	7,7	6,8	8,9	14,6	- 1,2	- 7,8
Côte-Nord (09)	9,5	10,0	12,2	16,6	- 2,7	- 6,6
Nord-du-Québec (10)	13,6	11,6	16,9	17,0	- 3,3	- 5,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	10,0	8,7	11,2	19,6	- 1,3	- 10,9
Chaudière-Appalaches (12)	12,6	16,4	10,6	14,5	2,0	1,9
Laval (13)	30,3	40,0	27,0	31,5	3,3	8,5
Lanaudière (14)	26,6	31,3	15,0	19,0	11,6	12,3
Laurentides (15)	26,6	32,3	13,3	17,7	13,3	14,6
Montérégie (16)	15,2	19,8	10,9	13,5	4,3	6,2
Centre-du-Québec (17)	13,4	15,7	11,1	15,5	2,3	0,1
Québec	13,5	16,7	13,5	16,7	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Les déplacements des 30-34 ans

Ce groupe d'âge fait référence aux personnes qui avaient 25-29 ans au début de la période et 30-34 ans à la fin. On en dénombre 80 857 qui se trouvent en 2001 dans une région différente de celle où elles habitaient en 1996, soit une sur six ou 16,7 % (tableaux 1.9 et 1.10). Cela correspond à une mobilité à peu près équivalente à celle des 20-24 ans. Les 30-34 ans sont plus mobiles qu'au début de la décennie où le taux était de 13,5 %.

L'emploi et le choix d'un milieu de vie sont les motivations que l'on peut associer le plus souvent à la mobilité à cet âge. C'est la zone adjacente à la région montréalaise qui est la grande gagnante de ces déplacements (figure 1.5 et tableau 1.10). À une plus petite échelle, les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais font aussi des gains. Par contre, Montréal, la Capitale-Nationale et les régions de la zone éloignée accusent des pertes notables dans ce groupe d'âge. Bien que moins marquées que dans les deux groupes d'âge précédents, les pertes nettes des régions de la zone éloignée se sont beaucoup accentuées, notamment dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (de - 1,3 % à - 10,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (de - 1,2 % à - 7,8 %).

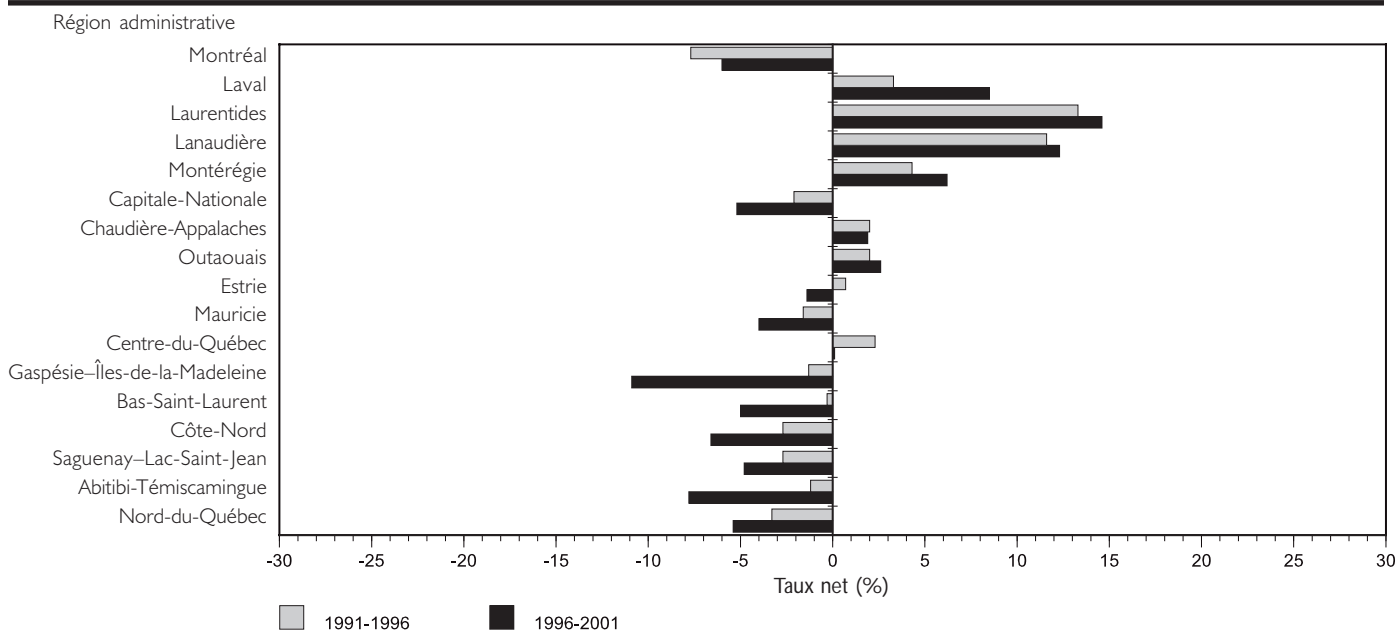
Alors que Montréal recueillait la faveur de 39,4 % des sortants de 20-24 ans et 31,1 % de ceux de 25-29 ans (tableau 1.13 à la fin de ce chapitre), elle arrive aussi au premier rang pour les 30-34 ans, mais dans une proportion moindre (20,9 %), tout juste devant la Montérégie (19,8 %). Montréal est la destination la plus fréquente pour 8 des 17 régions durant la période 1996-2001, alors que les sortants de 3 régions choisissent d'abord la Montérégie. La région des Laurentides, qui n'est pourtant le premier choix dans aucune région, arrive tout de même globalement au troisième rang.

Analyse complémentaire selon l'âge pour chaque région

Le profil personnalisé de l'ampleur des mouvements migratoires survenus dans chacune des 17 régions administratives, selon le groupe d'âge, est illustré à la figure 1.6. Il y a deux graphiques pour chaque région. Le graphique de gauche présente quatre courbes, soit deux courbes en trait large illustrant les taux d'entrée et deux courbes en trait mince indiquant les taux de sortie. Dans chaque cas, la période 1991-1996 est représentée par un trait pointillé et

Figure 1.5

Taux net de migration interrégionale, 30-34 ans, par région administrative, Québec, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

la période 1996-2001, par un trait continu. Le graphique de droite présente la résultante de ces mouvements, soit le taux net qui se calcule en faisant la différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie.

L'importance de la migration des jeunes adultes de 20-34 ans, mise en évidence dans les sections précédentes, apparaît clairement dans ces graphiques. Au-delà de cet âge, les mouvements migratoires sont de plus faible intensité. Toutefois, dans certaines régions, on observe un soubresaut aux âges associés à la retraite et parfois aussi aux grands âges. Les plus marqués sont les augmentations des taux d'entrée autour de 60 ans dans les régions de l'Estrie, de Lanaudière et des Laurentides qui se traduisent par un gain notable. À cet âge, Montréal affiche plutôt une augmentation de son taux de sortie, tout comme la Côte-Nord, accusant ainsi des pertes nettes. Laval se particularise par des taux d'entrée de plus de 10 % aux grands âges.

Alors que les taux nets de migration interrégionale avoisinent le zéro au-delà de 35 ans dans la plupart des régions, quatre régions de la zone éloignée enregistrent plutôt une perte nette, parfois jusqu'à la fin de la vie active (Abitibi-Témiscamingue et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), et parfois même à tous les âges (Côte-Nord et Nord-du-Québec).

En règle générale, les profils migratoires selon l'âge ont peu changé entre la période 1991-1996 et celle de 1996-2001, quelle que soit la région, si ce n'est dans le sens d'une accentuation, parfois des taux d'entrée, parfois des taux de sortie.

Conclusion

À peu de chose près, les réseaux de déplacement entre les régions du Québec sont demeurés stables au cours de la dernière décennie. Cependant, l'intensité des mouvements s'est accentuée. La migration interrégionale est

d'abord l'affaire des jeunes adultes qui s'installent dans les centres urbains et leurs banlieues. L'augmentation de l'attrait de Montréal entre 1996 et 2001 chez les 20-29 ans est si marquée qu'elle compense presque les pertes nettes que cette région enregistre dans tous les autres groupes d'âge.

Les grandes perdantes de ces échanges sont les régions les plus éloignées, soit le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans ces régions, les pertes se sont intensifiées chez les jeunes et s'étendent aussi à d'autres groupes d'âge. À l'inverse, les régions les plus favorisées sont celles qui sont adjacentes à la région de Montréal, tout particulièrement les Laurentides.

La région de la Capitale-Nationale affiche de légers gains dans ses échanges migratoires interrégionaux au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001, malgré une forte augmentation de ses pertes chez les jeunes adultes au profit de Montréal. Elle réussit à maintenir son solde positif notamment grâce aux gains plus importants qu'elle enregistre aux dépens des régions de l'est de la zone éloignée, surtout chez les 20-24 ans.

Cette analyse des migrations interrégionales se veut un outil pour qui s'intéresse à la situation démographique des régions du Québec. La version électronique de ce document, disponible sur le site Web de l'ISQ, est accompagnée de données plus détaillées, notamment par MRC. Des résultats encore plus précis peuvent être produits sur demande.

Figure 1.6

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001

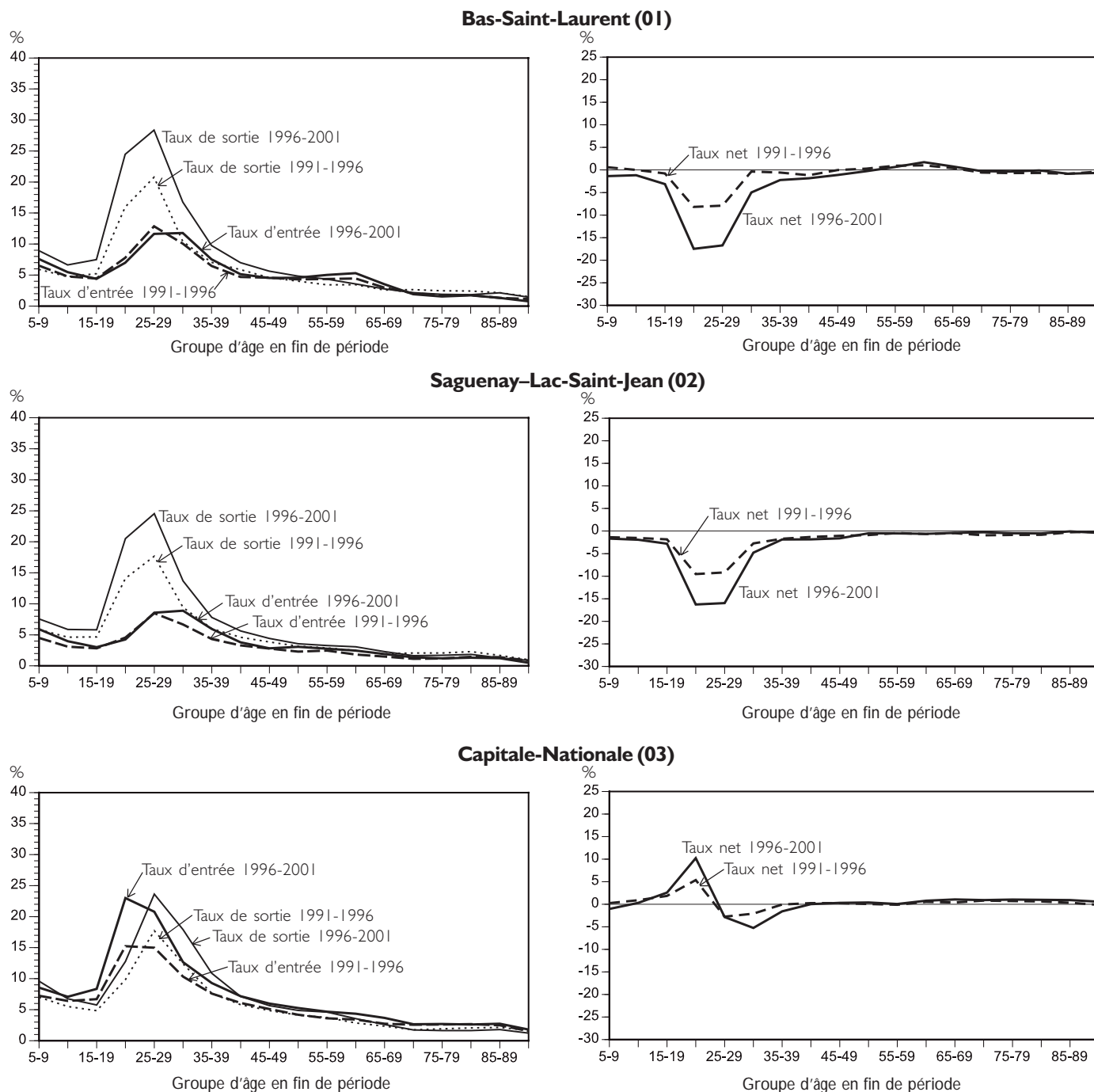


Figure 1.6 (suite)

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001

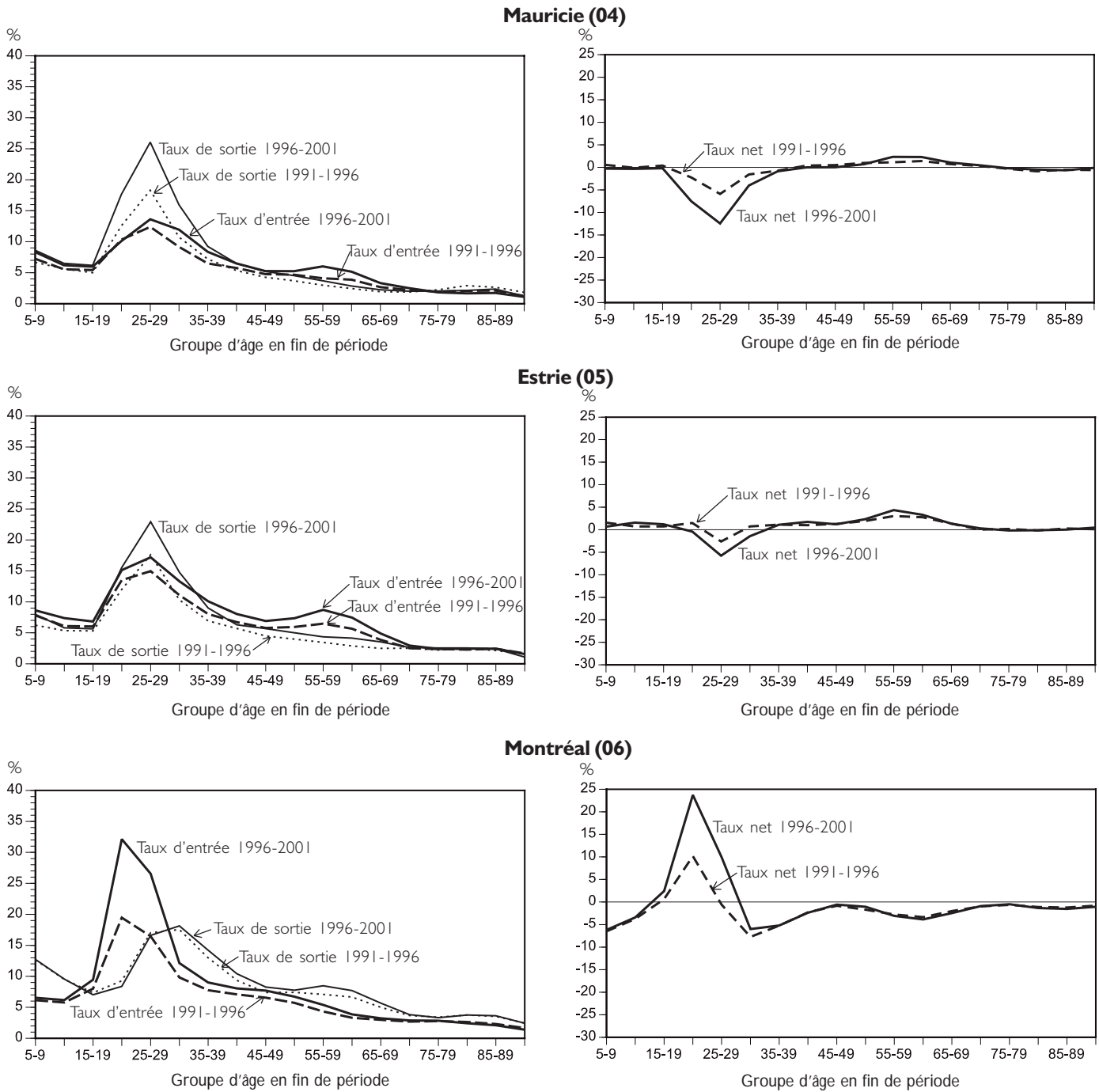


Figure 1.6 (suite)

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001

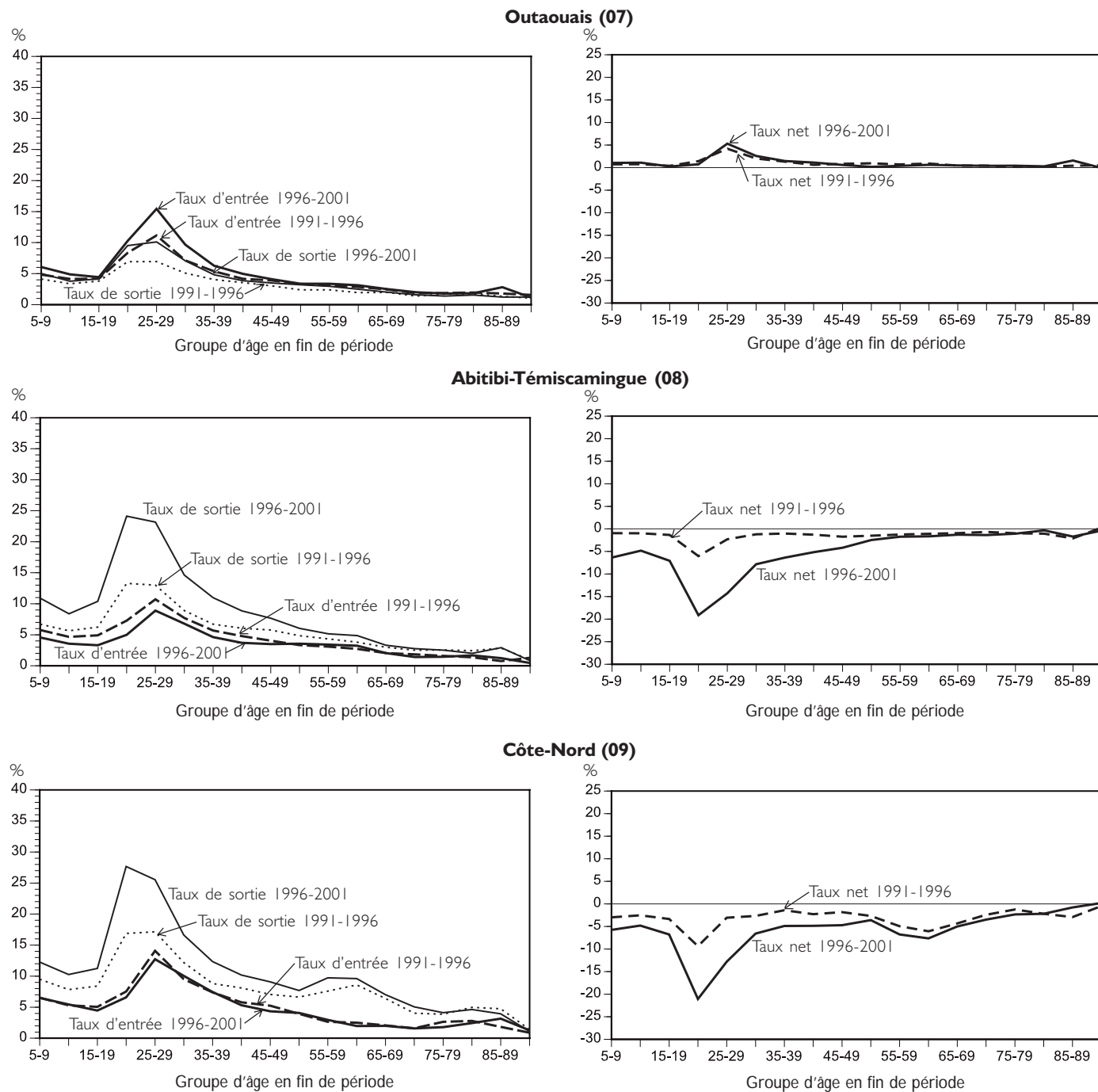


Figure 1.6 (suite)

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001

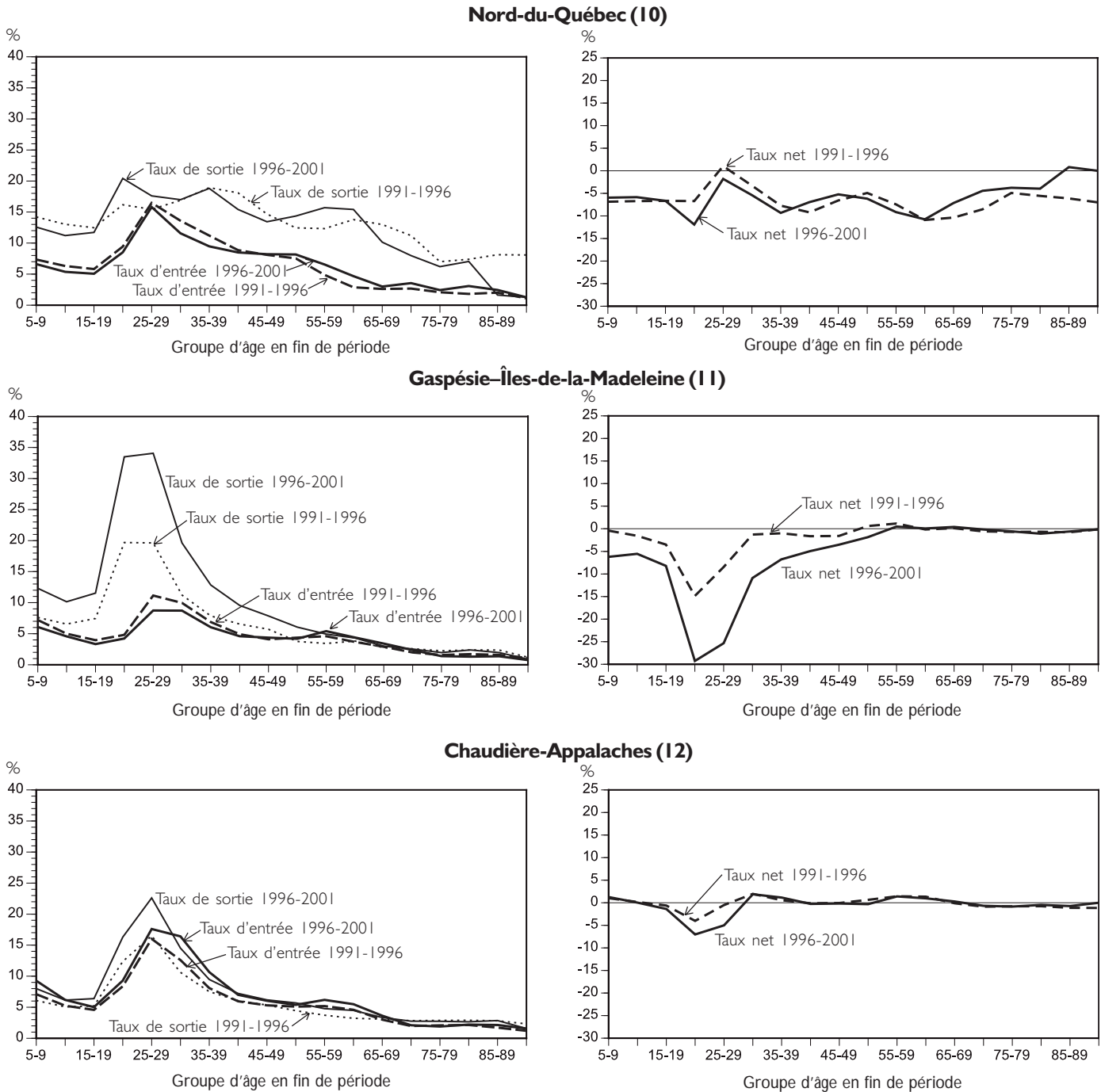


Figure 1.6 (suite)

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001

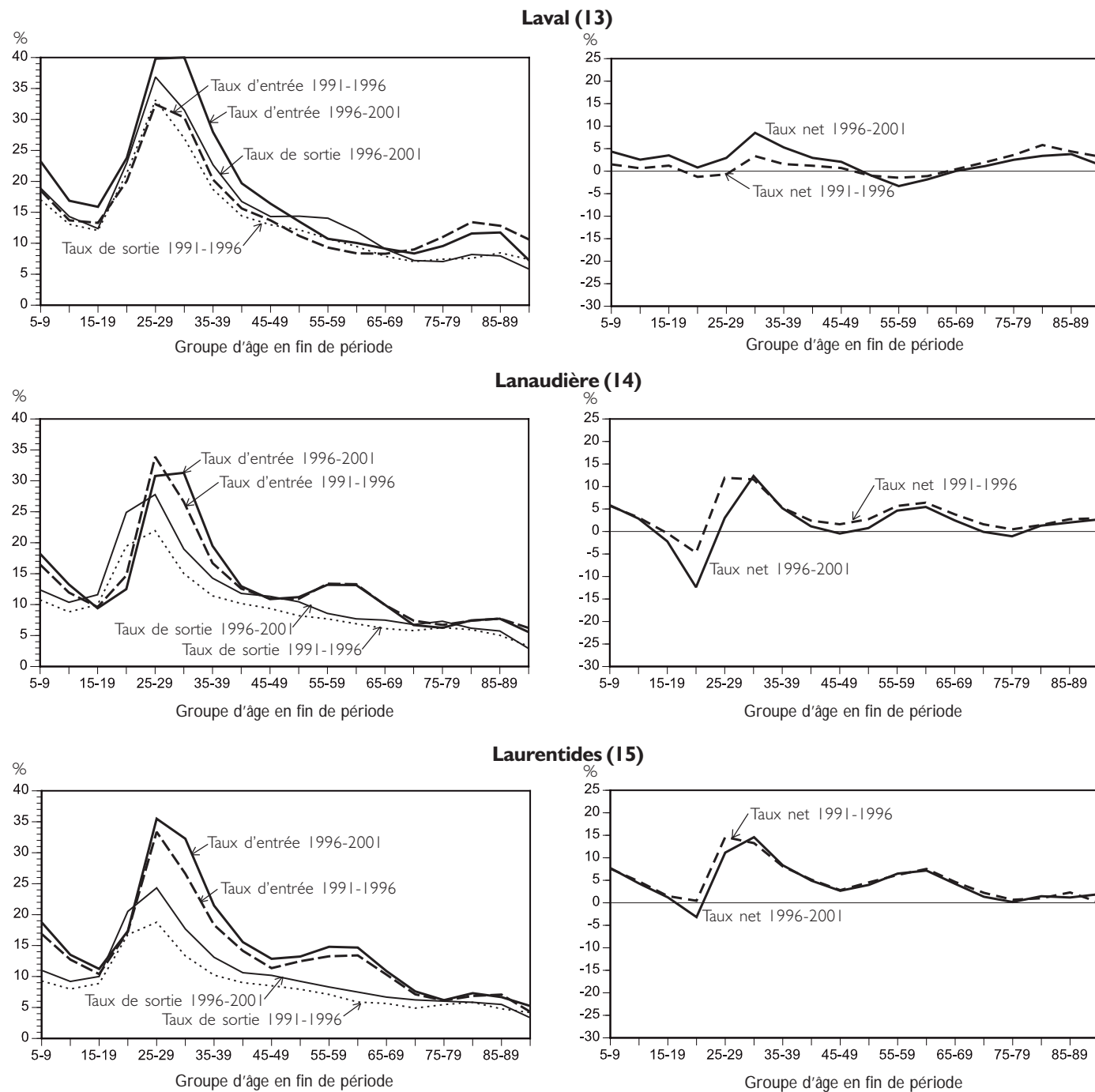
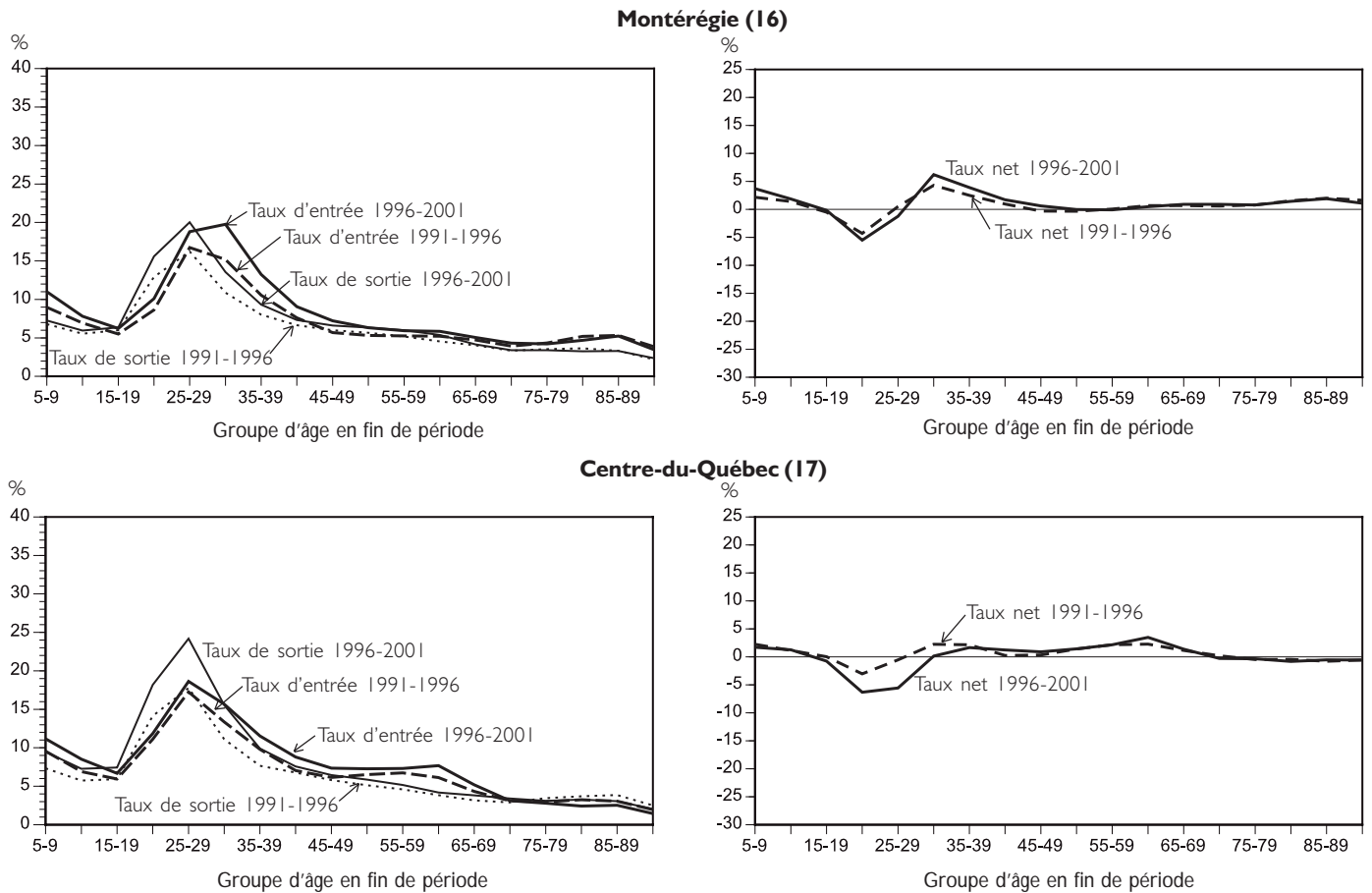


Figure 1.6 (suite)

Taux d'entrée, taux de sortie et taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, région administrative, 1991-1996 et 1996-2001



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.11

Courants migratoires interrégionaux, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région d'origine		Région de destination							
		01	02	03	04	05	06	07	08
		n							
Bas-Saint-Laurent (01)	1991-1996	–	287	3 384	413	454	2 015	244	179
	1996-2001	–	352	4 855	445	627	2 817	358	97
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1991-1996	334	–	4 614	826	526	3 396	649	336
	1996-2001	323	–	5 914	881	697	4 889	649	240
Capitale-Nationale (03)	1991-1996	2 014	2 439	–	1 792	1 284	8 332	1 539	565
	1996-2001	2 026	2 548	–	2 145	1 588	11 816	1 949	546
Mauricie (04)	1991-1996	233	522	2 444	–	623	3 118	549	280
	1996-2001	292	635	2 863	–	801	4 196	605	207
Estrie (05)	1991-1996	244	272	1 495	454	–	4 035	557	236
	1996-2001	255	313	1 713	550	–	5 249	660	249
Montréal (06)	1991-1996	1 459	1 394	4 766	2 387	3 803	–	2 914	977
	1996-2001	1 315	1 455	4 892	2 507	4 001	–	3 239	827
Outaouais (07)	1991-1996	192	267	1 188	511	386	2 679	–	692
	1996-2001	144	336	1 289	426	461	3 842	–	651
Abitibi-Témiscamingue (08)	1991-1996	168	402	896	400	421	1 702	1 528	–
	1996-2001	210	361	1 289	483	825	2 935	2 332	–
Côte-Nord (09)	1991-1996	1 288	820	2 448	358	325	1 081	224	94
	1996-2001	1 136	1 009	3 631	462	492	1 617	305	80
Nord-du-Québec (10)	1991-1996	103	777	374	183	147	469	239	1 833
	1996-2001	100	926	460	152	218	494	266	1 289
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	1991-1996	1 392	137	1 387	188	252	1 990	160	112
	1996-2001	1 570	177	2 137	242	471	2 822	195	88
Chaudière-Appalaches (12)	1991-1996	1 176	643	11 289	633	1 965	2 696	380	233
	1996-2001	1 413	659	14 836	770	2 069	3 413	574	191
Laval (13)	1991-1996	296	269	854	446	546	20 316	568	223
	1996-2001	226	309	868	449	685	23 405	637	155
Lanaudière (14)	1991-1996	398	325	937	1 289	651	16 469	488	364
	1996-2001	465	417	1 115	1 457	710	21 781	676	220
Laurentides (15)	1991-1996	331	421	1 031	637	737	13 529	1 828	658
	1996-2001	419	458	1 263	764	917	17 328	2 182	632
Montérégie (16)	1991-1996	1 708	1 278	4 305	2 294	6 146	46 538	2 420	950
	1996-2001	1 547	1 441	4 696	2 231	7 026	55 234	2 544	726
Centre-du-Québec (17)	1991-1996	230	198	1 332	2 438	1 787	2 630	258	153
	1996-2001	279	252	1 869	3 150	2 385	3 149	306	146
Entrants totaux	1991-1996	11 566	10 451	42 744	15 249	20 053	130 995	14 545	7 885
	1996-2001	11 720	11 648	53 690	17 114	23 973	164 987	17 477	6 344

Note : Le tableau se lit comme suit : en 1991-1996, le nombre de migrants du Bas-Saint-Laurent vers le Saguenay–Lac-Saint-Jean a été de 287 pendant que le nombre de migrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean vers le Bas-Saint-Laurent était de 334.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Région de destination									Sortants totaux	Région d'origine
09	10	11	12	13	14	15	16	17		
n										
876	101	780	1 937	327	340	469	1 949	371	14 126	Bas-Saint-Laurent (01)
826	56	594	2 651	492	590	688	2 700	619	18 767	
716	590	95	1 012	454	462	757	2 364	299	17 430	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
603	472	75	1 189	754	723	1 230	3 382	485	22 506	
1 332	280	656	11 495	973	842	1 252	4 762	1 248	40 805	Capitale-Nationale (03)
1 345	198	662	13 555	1 496	1 176	2 090	6 612	1 507	51 259	
241	78	98	653	491	1 392	745	2 158	2 540	16 165	Mauricie (04)
159	71	105	803	692	1 785	1 153	3 062	2 852	20 281	
180	80	140	1 338	488	389	653	5 028	1 944	17 533	Estrie (05)
183	63	148	1 611	542	528	905	6 693	2 278	21 940	
673	377	1 684	1 594	32 011	29 930	23 462	58 697	2 117	168 245	Montréal (06)
517	364	1 157	1 593	35 926	27 418	23 932	60 834	2 115	172 092	
63	132	116	276	404	422	1 838	1 687	227	11 080	Outaouais (07)
96	139	100	324	590	524	2 501	2 247	229	13 899	
102	846	79	328	338	346	1 263	1 307	241	10 367	Abitibi-Témiscamingue (08)
115	867	88	442	596	659	2 098	2 183	448	15 931	
–	75	309	777	199	248	373	1 135	251	10 005	Côte-Nord (09)
–	66	291	984	256	348	443	1 604	392	13 116	
105	–	58	183	79	150	352	417	71	5 540	Nord-du-Québec (10)
88	–	49	208	85	146	289	482	123	5 375	
463	44	–	438	309	305	253	1 100	153	8 683	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
405	44	–	846	424	564	501	1 813	340	12 639	
464	100	247	–	336	449	599	2 275	1 520	25 005	Chaudière-Appalaches (12)
357	104	210	–	635	671	933	3 257	1 809	31 901	
144	48	235	379	–	5 798	16 174	4 297	372	50 965	Laval (13)
88	47	173	320	–	6 871	17 872	5 186	379	57 670	
153	50	275	508	4 613	–	6 571	4 730	474	38 295	Lanaudière (14)
179	40	272	539	5 863	–	8 653	6 228	544	49 159	
175	155	216	494	8 146	5 089	–	4 866	498	38 811	Laurentides (15)
183	139	241	612	11 011	7 097	–	6 881	536	50 663	
660	241	816	2 355	4 086	5 568	7 268	–	4 536	91 169	Montérégie (16)
569	195	797	2 261	5 397	6 248	9 106	–	4 820	104 838	
144	48	84	1 159	296	464	476	3 685	–	15 382	Centre-du-Québec (17)
119	48	99	1 377	396	607	737	4 586	–	19 505	
6 491	3 245	5 888	24 926	53 550	52 194	62 505	100 457	16 862	579 606	Entrants totaux
5 832	2 913	5 061	29 315	65 155	55 955	73 131	117 750	19 476	681 541	

Tableau 1.12

Soldes migratoires interrégionaux, Québec, 1991-1996 et 1996-2001

Région d'origine		Région de destination							
		01	02	03	04	05	06	07	08
		n							
Bas-Saint-Laurent (01)	1991-1996	-	47	-1 370	-180	-210	-556	-52	-11
	1996-2001	-	-29	-2 829	-153	-372	-1 502	-214	113
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1991-1996	-47	-	-2 175	-304	-254	-2 002	-382	66
	1996-2001	29	-	-3 366	-246	-384	-3 434	-313	121
Capitale-Nationale (03)	1991-1996	1 370	2 175	-	652	211	-3 566	-351	331
	1996-2001	2 829	3 366	-	718	125	-6 924	-660	743
Mauricie (04)	1991-1996	180	304	-652	-	-169	-731	-38	120
	1996-2001	153	246	-718	-	-251	-1 689	-179	276
Estrie (05)	1991-1996	210	254	-211	169	-	-232	-171	185
	1996-2001	372	384	-125	251	-	-1 248	-199	576
Montréal (06)	1991-1996	556	2 002	3 566	731	232	-	-235	725
	1996-2001	1 502	3 434	6 924	1 689	1 248	-	603	2 108
Outaouais (07)	1991-1996	52	382	351	38	171	235	-	836
	1996-2001	214	313	660	179	199	-603	-	1 681
Abitibi-Témiscamingue (08)	1991-1996	11	-66	-331	-120	-185	-725	-836	-
	1996-2001	-113	-121	-743	-276	-576	-2 108	-1 681	-
Côte-Nord (09)	1991-1996	-412	-104	-1 116	-117	-145	-408	-161	8
	1996-2001	-310	-406	-2 286	-303	-309	-1 100	-209	35
Nord-du-Québec (10)	1991-1996	-2	-187	-94	-105	-67	-92	-107	-987
	1996-2001	-44	-454	-262	-81	-155	-130	-127	-422
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1991-1996	-612	-42	-731	-90	-112	-306	-44	-33
	1996-2001	-976	-102	-1 475	-137	-323	-1 665	-95	0
Chaudière-Appalaches (12)	1991-1996	761	369	206	20	-627	-1 102	-104	95
	1996-2001	1 238	530	-1 281	33	-458	-1 820	-250	251
Laval (13)	1991-1996	31	185	119	45	-58	11 695	-164	115
	1996-2001	266	445	628	243	-143	12 521	-47	441
Lanaudière (14)	1991-1996	-58	137	-95	103	-262	13 461	-66	-18
	1996-2001	125	306	61	328	-182	5 637	-152	439
Laurentides (15)	1991-1996	138	336	221	108	-84	9 933	10	605
	1996-2001	269	772	827	389	-12	6 604	319	1 466
Montérégie (16)	1991-1996	241	1 086	457	-136	-1 118	12 159	-733	357
	1996-2001	1 153	1 941	1 916	831	-333	5 600	-297	1 457
Centre-du-Québec (17)	1991-1996	141	101	-84	102	157	-513	-31	88
	1996-2001	340	233	-362	-298	-107	-1 034	-77	302

Note : Le tableau se lit comme suit : en 1991-1996, le solde négatif du Bas-Saint-Laurent (-2 560) est notamment imputable à des pertes de -1 370 avec la région de la Capitale-Nationale (03).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Région de destination									Solde total	Région d'origine
09	10	11	12	13	14	15	16	17		
n										
412	2	612	-761	-31	58	-138	-241	-141	-2 560	Bas-Saint-Laurent (01)
310	44	976	-1 238	-266	-125	-269	-1 153	-340	-7 047	
104	187	42	-369	-185	-137	-336	-1 086	-101	-6 979	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
406	454	102	-530	-445	-306	-772	-1 941	-233	-10 858	
1 116	94	731	-206	-119	95	-221	-457	84	1 939	Capitale-Nationale (03)
2 286	262	1 475	1 281	-628	-61	-827	-1 916	362	2 431	
117	105	90	-20	-45	-103	-108	136	-102	-916	Mauricie (04)
303	81	137	-33	-243	-328	-389	-831	298	-3 167	
145	67	112	627	58	262	84	1 118	-157	2 520	Estrie (05)
309	155	323	458	143	182	12	333	107	2 033	
408	92	306	1 102	-11 695	-13 461	-9 933	-12 159	513	-37 250	Montréal (06)
1 100	130	1 665	1 820	-12 521	-5 637	-6 604	-5 600	1 034	-7 105	
161	107	44	104	164	66	-10	733	31	3 465	Outaouais (07)
209	127	95	250	47	152	-319	297	77	3 578	
-8	987	33	-95	-115	18	-605	-357	-88	-2 482	Abitibi-Témiscamingue (08)
-35	422	0	-251	-441	-439	-1 466	-1 457	-302	-9 587	
-	30	154	-313	-55	-95	-198	-475	-107	-3 514	Côte-Nord (09)
-	22	114	-627	-168	-169	-260	-1 035	-273	-7 284	
-30	-	-14	-83	-31	-100	-197	-176	-23	-2 295	Nord-du-Québec (10)
-22	-	-5	-104	-38	-106	-150	-287	-75	-2 462	
-154	14	-	-191	-74	-30	-37	-284	-69	-2 795	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
-114	5	-	-636	-251	-292	-260	-1 016	-241	-7 578	
313	83	191	-	43	59	-105	80	-361	-79	Chaudière-Appalaches (12)
627	104	636	-	-315	-132	-321	-996	-432	-2 586	
55	31	74	-43	-	-1 185	-8 028	-211	-76	2 585	Laval (13)
168	38	251	315	-	-1 008	-6 861	211	17	7 485	
95	100	30	-59	1 185	-	-1 482	838	-10	13 899	Lanaudière (14)
169	106	292	132	1 008	-	-1 556	20	63	6 796	
198	197	37	105	8 028	1 482	-	2 402	-22	23 694	Laurentides (15)
260	150	260	321	6 861	1 556	-	2 225	201	22 468	
475	176	284	-80	211	-838	-2 402	-	-851	9 288	Montérégie (16)
1 035	287	1 016	996	-211	-20	-2 225	-	-234	12 912	
107	23	69	361	76	10	22	851	-	1 480	Centre-du-Québec (17)
273	75	241	432	-17	-63	-201	234	-	-29	

Tableau 1.13

Répartition des sortants (région d'origine) selon les trois principales régions de destination, au total et pour certains groupes d'âge, par région administrative, Québec, 1996-2001

Région d'origine	Tous âges						20-24 ans					
	1 ^{re} destination		2 ^e destination		3 ^e destination		1 ^{re} destination		2 ^e destination		3 ^e destination	
	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%
Bas-Saint-Laurent (01)	03	25,9	06	15,0	16	14,4	03	31,3	06	22,5	16	11,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	03	26,3	06	21,7	16	15,0	06	33,7	03	28,2	16	11,6
Capitale-Nationale (03)	12	26,4	06	23,1	16	12,9	06	39,4	12	17,9	16	10,7
Mauricie (04)	06	20,7	16	15,1	03	14,1	06	33,9	03	16,4	16	12,1
Estrie (05)	16	30,5	06	23,9	17	10,4	06	37,5	16	24,4	03	9,9
Montréal (06)	16	35,3	13	20,9	14	15,9	16	34,9	13	20,9	14	14,6
Outaouais (07)	06	27,6	15	18,0	16	16,2	06	47,8	15	11,3	16	10,4
Abitibi-Témiscamingue (08)	06	18,4	07	14,6	16	13,7	06	34,0	07	13,3	03	10,3
Côte-Nord (09)	03	27,7	06	12,3	16	12,2	03	31,6	06	21,5	16	8,6
Nord-du-Québec (10)	08	24,0	02	17,2	06	9,2	08	20,3	06	17,4	03	13,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	06	22,3	03	16,9	16	14,3	06	26,2	03	23,6	16	12,7
Chaudière-Appalaches (12)	03	46,5	06	10,7	16	10,2	03	45,2	06	19,8	16	8,5
Laval (13)	06	40,6	15	31,0	14	11,9	06	56,9	15	21,2	14	8,2
Lanaudière (14)	06	44,3	15	17,6	16	12,7	06	58,0	15	12,5	13	10,5
Laurentides (15)	06	34,2	13	21,7	14	14,0	06	48,4	13	19,7	16	9,6
Montérégie (16)	06	52,7	15	8,7	05	6,7	06	68,1	05	5,6	15	4,7
Centre-du-Québec (17)	16	23,5	04	16,1	06	16,1	06	26,1	16	18,9	04	14,5
Québec	06	24,2	16	17,3	15	10,7	06	39,4	03	12,0	16	11,6

Région d'origine	25-29 ans						30-34 ans					
	1 ^{re} destination		2 ^e destination		3 ^e destination		1 ^{re} destination		2 ^e destination		3 ^e destination	
	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%	RA	%
Bas-Saint-Laurent (01)	03	25,7	06	20,7	16	13,8	03	24,1	12	15,2	16	14,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	06	30,5	03	23,5	16	12,2	03	22,7	06	21,0	16	17,2
Capitale-Nationale (03)	06	32,7	12	21,4	16	11,2	12	27,7	06	22,9	16	13,1
Mauricie (04)	06	27,5	16	13,7	03	13,1	06	19,5	16	16,8	17	13,2
Estrie (05)	06	31,7	16	24,3	03	8,8	16	29,4	06	23,6	17	8,6
Montréal (06)	16	34,8	13	20,4	14	14,9	16	37,0	13	22,2	14	14,7
Outaouais (07)	06	38,8	15	14,9	16	13,6	06	25,5	16	18,7	15	14,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	06	25,5	07	13,4	16	11,6	06	16,3	16	15,6	07	13,2
Côte-Nord (09)	03	26,1	06	20,4	16	12,2	03	24,8	16	13,6	06	11,2
Nord-du-Québec (10)	08	26,6	02	14,9	06	13,6	08	23,1	02	17,1	16	11,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	06	25,2	03	19,3	01	12,2	06	21,5	16	16,3	01	13,4
Chaudière-Appalaches (12)	03	38,8	06	18,2	16	10,4	03	44,2	16	11,5	06	9,8
Laval (13)	06	45,8	15	28,3	14	11,2	06	37,6	15	33,5	14	12,5
Lanaudière (14)	06	48,9	15	15,6	13	11,8	06	39,6	15	20,0	16	13,8
Laurentides (15)	06	41,2	13	20,5	14	12,2	06	30,9	13	22,9	14	16,0
Montérégie (16)	06	62,8	15	6,5	05	4,9	06	51,9	15	9,6	14	6,5
Centre-du-Québec (17)	06	23,8	16	21,2	04	13,1	16	25,2	06	15,4	04	14,8
Québec	06	31,1	16	14,9	03	8,9	06	20,9	16	19,8	15	11,4

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).